

Conseil Municipal du 29 mars 2016

Le Conseil Municipal est convoqué le Mardi 29 Mars 2016 à 19 h 00 dans la salle de la mairie.

Ordre du Jour :

- Droits de préemption
- Débat d'orientation budgétaire
- Questions diverses

Présidence : Eric TORREILLES

Présents : Mrs et Mmes Astier Jean Louis, Aubrun Maryline Auvray Nelly, Berbon Evelyne, , Eva Bonnaure, Carrasco Sylvie, Fernandes Annie, Levallant Jean-Pierre, Anne Linssolas, Stéphane Manoël, Roblin Christine, Saint Pierre Eric, Torreilles Eric, Trillon Christian,

Excusés : Bignolles Martine, Durand Philippe, Fraisse Bruno, Talagrand Philippe, Veyrat Bernard.

Secrétaire : Eric Saint Pierre

Compte rendu affiché le 31-03-2016

La séance est ouverte à 19 H 15

Mr le Maire donne le compte rendu de la dernière séance.

Le procès-verbal de ladite séance est approuvé à l'unanimité.

M. le Maire indique qu'il était nécessaire de réunir le Conseil Municipal en urgence pour exercer le droit de préemption de la Commune dans les délais impartis.

<p style="text-align: center;"><i>Délibération N°2016-018</i> <i>Droit de Préemption</i></p>
--

Le conseil municipal,

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L 210-1, L 211-1 et suivants, L 213-1 et suivants, R 213-4 et suivants, R 211-1 et suivants, et L 300-1,

Vu la délibération du conseil municipal du 22 Mars 1994, instituant un droit de préemption urbain sur le territoire de la commune de Lézan, dans les zones U et NA.

Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue le 2 février 2016, adressée par la SCP de Maître GAUVIN et BERROD, notaires à BELLEGARDE sur VALSERINE en vue de la cession moyennant le prix de 295 000 € d'une propriété sise à Lézan cadastrée section AL N°689 , 66 et 70 rue Max Fournier , 30350 Lézan], d'une superficie totale de 1200 m2 appartenant à M. CHAGDALI Abderraahim, Mme Fatima OURAHOU et M. WAHALA Hicham.

Vu l'estimation du service des Domaines en date du 23 Mars 2016, avis 2016-147VO405.

Considérant que ce bâtiment abrite la crèche intercommunale « les lucioles » actuellement gérée par Alès Agglomération, il est impératif de procéder à son acquisition afin d'assurer la continuité de ce service dans les années à venir.

Décide :

Article 1er : il est décidé d'acquérir par voie de préemption le bien cadastré section AL N°389 au 66 et 70 rue Max Fournier , 30350 Lézan], d'une superficie totale de 1200 m2 appartenant à M. CHAGDALI Abderraahim, Mme Fatima OURAHOU et M. WAHALA Hicham.

Conseil Municipal du 29 mars 2016

Article 2 : la vente se fera au prix de 295 000 €, ce prix étant conforme à l'estimation du service des Domaines.

Article 3 : un acte authentique constatant le transfert de propriété sera établi dans un délai de trois mois, à compter de la notification de la présente décision.

Article 4 : le règlement de la vente interviendra dans les 6 mois, à compter de la notification de la présente décision.

Article 5 : le maire est autorisé à signer tous les documents nécessaires à cet effet. Il est chargé de procéder à une consultation auprès d'établissements bancaires pour l'emprunt nécessaire au financement de cette acquisition. Les crédits suffisants sont inscrits au budget de la commune.

Débat d'orientation budgétaire

Mme Annie FERNANDES présente au Conseil les différentes articulations du compte administratif et du budget primitif. Elle informe le conseil des bases définies par les excédents de fonctionnement et d'investissement.

Un débat d'orientation budgétaire a lieu entre les membres du conseil pour définir les projets à retenir tant sur la section Fonctionnement que la section investissement.

Le Conseil Municipal se réunira le 11 avril prochain pour le vote du compte administratif, du budget primitif, et des taux des impôts locaux.

La séance est levée à 22 h 30.

Délibérations prises dans la séance du 29/03/2016

2016-018	Droit de Prémption
----------	--------------------

Signatures des membres présents à la séance du 29/03/2016

Eric TORREILLES

ASTIER Jean Louis

AUBRUN Maryline

AUVRAY Nelly

BERBON Evelyne

BONNAURE Eva

CARRASCO Sylvie

FERNANDES Annie

LEVAILLANT Jean Pierre

LINSSOLAS Anne

MANOEL Stéphane

ROBLIN Christine

SAINT PIERRE Eric

TRILLON Christian